

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30148**

### Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Métiers du design (fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, Université d'Evry-Val-d'Essonne, Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Université de Nantes, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Université de Rennes 2, Université Jean Jaurès - Toulouse 2, Université de Reims Champagne-Ardenne, Université de Corse - Pasquale Paoli	Recteur de l'académie, Chancelier des universités ; Président de l'Université accréditée pour délivrer le diplôme

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

132f Dessin d art appliqué au stylisme et au design

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Création d'un produit en fonction de la commande du client
- Conception de plan de collection sur différents produits d'une même gamme
- Réalisation de dossier marketing
- Mise en œuvre de créations de produits par le dessin et l'infographie
- Communication de la marque et de l'entreprise
- Gestion du e-commerce
  - Concevoir puis gérer un projet de design
- Concevoir des formes, des gammes de coloris et des produits en fonction de la demande client
- Maîtriser les techniques de conception puis de production d'un produit (prototype, dossier technique)
  - Assurer la protection intellectuelle et juridique des modèles/créations
  - Analyser et résoudre les dysfonctionnements dans le processus d'élaboration
  - Maîtriser les outils informatiques en création / communication / commercialisation
  - Appréhender et mobiliser le web-marketing des secteurs concernés par le design

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- 74M : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
- Designer
- Acheteur
- Assistant commercial
- Gestionnaire de centre de distribution
- Merchandisers, e-marchandiseur
- Styliste infographiste
- Assistant responsable de collection
- Assistant chef de produit
- Modéliste
- Contrôleur qualité
- Assistant service communication

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**H1205** : Études - modèles en industrie des matériaux souples

**D1401** : Assistanat commercial

**H1204** : Design industriel

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

L

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence

commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 30148 - Usages numériques	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 30148 - Exploitation de données à des fins d'analyse	<p>Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.</p> <p>Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.</p> <p>Développer une argumentation avec esprit critique.</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 30148 - Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	<p>Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.</p> <p>Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.</p> <p>Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 30148 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<p>Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.</p> <p>Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.</p> <p>Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.</p> <p>Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.</p>
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 30148 - Gestion et adaptation des processus de production	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concevoir puis gérer un projet de design</li> <li>• Concevoir des formes, des gammes de coloris et des produits en fonction de la demande client</li> <li>• Maîtriser les techniques de conception puis de production d'un produit (prototype, dossier technique)</li> </ul>
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 30148 - Mise en œuvre des règles et procédures juridiques (contrats, propriété intellectuelle) et commerciales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la protection intellectuelle et juridique des modèles/créations</li> </ul>
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 30148 - Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser et résoudre les dysfonctionnements dans le processus d'élaboration</li> </ul>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 30148 - Maîtrise des différentes techniques d'information et de communication	• Maîtriser les outils informatiques en création / communication / commercialisation
Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 30148 - Mise en œuvre de stratégies marketing et commercialisation	• Appréhender et mobiliser le web-marketing des secteurs concernés par le design

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

**Référence du décret général :**

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Université de Corse-Pascal-Paoli, arrêté du : 16/03/2018  
Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017  
Université de Pau et des Pays de l'Adour, arrêté du : 10/06/2016  
Université de Reims champagne-Ardenne, arrêté du : 15/05/2018  
Université d'Evry-Val-d'Essonne, arrêté du : 05/06/2015  
Université Jean-Jaures - Toulouse 2, arrêté du : 15/04/2016  
Université Paris-Est Marne-La-Vallée, arrêté du : 15/06/2015  
Université Rennes 2, arrêté du : 29/06/2017  
Université Savoie Mont Blanc -Chambéry, arrêté du : 24/06/2016

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

-Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015  
- Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

**Autres sources d'information :**

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

[Université Savoie Mont Blanc - Chambéry](#)

[Université d'Evry-Val-d'Essonne](#)

[Université Paris-Est Marne-La-Vallée](#)

[Université de Nantes](#)

[Université de Pau et des Pays de l'Adour](#)

[Université Rennes 2](#)

[Université Jean-Jaures - Toulouse 2](#)

[Université de Corse-Pascal-Paoli](#)

**Lieu(x) de certification :**

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

**Historique de la certification :**